

2013-0564
2013-10-28

AccuTreat 830

Microbicide liquide

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE:

Poly[(oxyéthylène diméthyliminio) éthylène dichlorure de (diméthyliminio)-éthylène
.....15%(par poids)

NO. D'HOMOLOGATION 24013

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net: 205 Litres

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer l'eau des lacs, des ruisseaux ou des étangs. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture pour humains ou animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit et de son contenant. Ne pas réutiliser les contenants vides.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

AccuChem

2435-80 Avenue

Edmonton, AB T6P 1N3

Tel. : 780-466-2101

Un microbicide liquide à spectre large pour le contrôle de la croissance des algues, bactéries et champignons.

Non mousseux

Efficace à un pH alcalin ou acide

MODE D'EMPLOI

NE PAS déverser d'effluents contenant le produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

1) **Pour les tours de refroidissement:** Avant de procéder au traitement, les tours de refroidissement (à eau) devront être nettoyés pour les débarrasser des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des tours doit être effectué et consiste à ajouter de 280 à 700 ml par 10 000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 80 à 700 ml par 10 000 litres d'eau à traiter, tous les 2 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

2) **Pour les filtres de lavage à air:** Avant de procéder au traitement, les filtres de lavage (à air) devront être nettoyés pour les débarrasser des dépôts organiques, inorganiques et microbiologiques. Un traitement choc initial au puisard des filtres doit être effectué et consiste à ajouter de 100 à 160 ml par 1000 litres d'eau à traiter. Répéter ce traitement choc jusqu'à ce que le problème soit sous contrôle. Les traitements subséquents sont constitués de doses de 70 à 160 ml par 1000 litres d'eau à traiter, tous les 1 à 5 jours ou lorsque nécessaire. La fréquence de l'addition dépendra de la fréquence des purges et de la sévérité du problème microbiologique.

Pour être utilisé seulement si un dispositif de ventilation adéquat est disponible pour éliminer les aérosols.

PRÉCAUTIONS :

DANGER, GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Dangereux s'il est ingéré. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes pendant le mélange, le nettoyage et les activités de réparation. Un tablier résistant aux produits chimiques est également requis pour les travailleurs qui manipulent les préparations commerciales en milieu industriel. Bien se laver les mains après utilisation. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou avec les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2013-0564
2013-10-28

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Avis au médecin. La présence possible de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit pourrait contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.